



Laudun-l'Ardoise, le 31/05/2017

Objet : MAPA 1707 : Rénovation et consolidation de la statue de la Vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal.

Lettre de consultation : Affaire suivie par :
Service Commande publique – 04.66.50.55.88

Monsieur,

La commune de LAUDUN-L'ARDOISE lance une consultation pour la rénovation et la consolidation de la statue de la vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal située à côté de la chapelle des Pénitents Blancs, colline Ste Foy, suite à la déclaration sans suite du Marché 1705 (Rénovation du piédestal de la vierge).

Je vous joins, à cet effet, un dossier de consultation des entreprises et je vous demande, si votre société est intéressée par cette consultation, de bien vouloir m'adresser votre meilleure offre pour le :

23/06/2017 à 12 H 00

Sous pli cacheté ou remis en main propre à : **M. le Maire**

MAPA 1707 «Rénovation et consolidation de la statue de la vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal»

Service commande publique

144 place du 6 juin 1944 - 30290 LAUDUN-L'ARDOISE

L'offre jugée économiquement la plus avantageuse, sera retenue sur la base des critères de sélection suivants :

- | | |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| 1/ Coût : | 60 points |
| 2) Références et qualifications sur prestations similaires : | 20 points |
| 2) Délais d'exécution : | 20 points |

Contact : Responsable des Services Techniques : Bruno GUIZZARDI ☎ 04 66 50 68 83

L'entreprise devra avec son offre transmettre les documents ci-dessous :

- DC1, DC2, DC3, DC4 documents téléchargeables sur le site Internet du MINEFI
http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Extrait KBIS, de moins de 6 mois.
- Certificat d'identité Patrimoine (C.I.P.) – Qualibat 2112 – 2183 ou certificats équivalents.

Le candidat devra avec son offre transmettre les documents prévus dans le règlement de consultation, joint au dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire

L'adjoint délégué aux finances et marchés publics

Gérard PRIVAT





DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE LAUDUN-L'ARDOISE

**MAPA : 1707-Marché à Bons de Commande –
Rénovation et consolidation de la Statue de la Vierge à
l'enfant, du socle et de son piédestal**

**MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE
Art. 27 du CMP**

**MAITRE D'OUVRAGE :
VILLE DE LAUDUN-L'ARDOISE**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (R.C.)

Mairie de Laudun-L'Ardoise
Service Commande Publique – 144 place du 6 juin 1944 - 30290 LAUDUN-L'ARDOISE

☎ 04.66.50.55.50 - 📠 04.66.79.42 52

**REMISE DES OFFRES
DATE ET HEURE LIMITEES DE RECEPTION : 23/06/2017 A 12H00**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1° PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Laudun-l'Ardoise
MAIRIE
144, Place du 6 juin 1944
30290 LAUDUN-L'ARDOISE
Tél : 04.66.50.55.50 fax : 04.66.79.42.52
site <http://www.laudunlardoise.fr/>

2°OBJET DU MARCHÉ

Travaux de rénovation et de consolidation de la Statue de la Vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal.

NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE : 6262

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 23/06/2017 A 12 H 00

Article 1 : Objet du marché :

Suite à la déclaration sans suite du marché 1705 (Rénovation du piédestal de la vierge), la commune lance le présent marché qui a pour objet la rénovation et la consolidation de la Statue de la Vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal.

Article 2 : Procédure de marché :

Le marché est passé selon la procédure adaptée selon l'article 27 du Code des Marchés Publics.
Marché à bons de commande.

Article 3 : Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 4 : Forme du marché :

Le présent marché est détaillé dans le CCP.

Article 5 : Mode de règlement du marché :

Le mode de règlement choisi par l'administration est le virement administratif à 30 jours.

Article 6 : Durée du marché

Le marché est conclu à compter de la date de notification suivant le calendrier établi et ne pouvant excéder le 13 octobre 2017

Article 7 : Composition du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises comprend les documents suivants :

- ^ l'acte d'engagement par lot (ATTRI1)
- ^ le cahier des clauses particulières (CCP)
- ^ le présent règlement de la consultation
- ^ la lettre de consultation
- ^ l'AAPC

Article 8 : Modalités d'obtention des documents

Le dossier de consultation devra être demandé par courrier, courriel, télécopie, ou retiré, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 00 auprès de :

Service des Marchés Publics
144, place du 6 juin 1944
30290 LAUDUN-L'ARDOISE
Tél : 04.66.50.55.88 - Fax : 04.66.79.42.52
Mail: commandepublique@laudunlardoise.fr

Article 9 : Contenu des offres

Les candidats doivent présenter une offre conforme aux clauses du CCP et du présent règlement de la consultation. Toute offre qui ne respecte pas intégralement ces dispositions sera rejetée.

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant l'indication :

Marché de rénovation et consolidation de la Statue de la vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal.

Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis.

Ce pli cacheté contient une seule enveloppe, elle devra contenir :

- a) la lettre de candidature DC1
 - b) la déclaration du candidat dûment remplie avec les pièces à joindre qui y sont mentionnées DC2
 - c) une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales. Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 10 jours à compter de la demande de la personne responsable du marché les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents
 - d) un document de présentation du candidat ainsi que la liste de références des 3 dernières années pour des prestations similaires
 - e) si le candidat est en redressement judiciaire, joindre la copie du jugement prononcé à cet effet
 - f) un extrait Kbis du registre du commerce et des sociétés émis de moins de trois mois avant la date de remise des offres.
 - g) l'acte d'engagement complété daté et signé par le représentant qualifié de la société DC3
 - h) le détail des prix.
 - i) le CCP daté et signé
 - k) un RIB original
 - l) le certificat d'Identité Patrimoine – Qualibat 2112 et 2183 ou certificats équivalents.
- L'unité monétaire de présentation des offres est l'euro. L'offre devra être rédigée en langue française.

Article 10 : Modalités d'envoi des offres

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis contre récépissé à l'adresse suivante :

MAIRIE DE LAUDUN-L'ARDOISE
Services des Marchés Publics « Marché 1707 – Rénovation et consolidation de la Statue de la Vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal »
144, place du 6 juin 1944
30290 LAUDUN-L'ARDOISE

La date limite de dépôt des offres est indiquée sur la première page de la présente lettre de consultation. Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure indiquée ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non fermée, ne seront pas retenus.

Article 11 : Critères de sélection des offres

Conformément aux dispositions de l'article 62 du Code des marchés publics, les offres sont examinées sur la base des critères suivants :

- | | |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| 1) Coût | 60 points |
| 2) Références et qualifications sur prestations similaires | 20 points |
| 3) Délai | 20 points |

NB : une visite obligatoire du site doit être effectuée.

L'attestation de visite devra être jointe avec le dossier de remise des offres.

Sur rendez-vous : M. GUIZZARDI : ☎ 04 66 50 68 80 ou ☎ 06 26 31 95 47

L'administration pourra demander aux candidats de préciser la teneur de leur offre, notamment dans le cas où plusieurs offres seraient considérées comme équivalentes.

Article 12 : Renseignements complémentaires

Les soumissionnaires désirant des renseignements complémentaires d'ordre administratif et financier devront s'adresser au Service des Marchés Publics au 04.66.50.55.88

e-mail : commandepublique@laudunlardoise.fr

Pour des renseignements d'ordre technique, les soumissionnaires devront s'adresser à :
M. Bruno GUIZZARDI (responsable des Services Techniques : 04.66.50.68.83)

Article 13 : Variantes

Conformément à l'article 58 du Code des marchés publics, les candidats peuvent proposer des variantes lorsqu'elles apportent un avantage en matière de prix ou de performances, tout en restant compatibles avec l'ensemble des articles demandés. Les variantes doivent être proposées en plus de l'offre de base. L'acte d'engagement devra faire apparaître distinctement l'offre de base et l'offre avec variante. Il pourra être également établi des actes d'engagement séparés pour l'offre de base et pour chacune des variantes.

Article 14 : Négociations

Conformément à l'article 27 du Code des Marchés Publics, le Maire de LAUDUN L'ARDOISE ou son représentant régulièrement désigné à cet effet, engagera librement des négociations avec tout ou partie des candidats ayant remis une offre.

Les modalités de déroulement des négociations seront préalablement portées à la connaissance de l'ensemble des candidats concernés.

Les candidats qui ne seront pas appelés à participer aux négociations en seront informés.

A l'issue de cette négociation les candidats pourront s'ils le souhaitent représenter une offre dans un délai de 5 jours suivant la date de la négociation.

L'ensemble des candidats sera informé par courrier de la suite finale de la procédure.



VILLE DE LAUDUN-L'ARDOISE

***RENOVATION ET CONSOLIDATION DE LA STATUE DE LA
VIERGE A L'ENFANT, DU SOCLE ET DE SON PIEDESTAL***

***MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE
Art. 27 du CMP***

***MAITRE D'OUVRAGE :
VILLE DE LAUDUN-L'ARDOISE***

***CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES
(C.C.P.)***

Mairie de Laudun-L'Ardoise
Service Commande Publique – 144 place du 6 juin 1944- 30290 LAUDUN-L'ARDOISE
☎ 04.66.50.55.88 - 📠 04.66.79.42.52

FICHE SIGNALÉTIQUE

A COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE

FACULTATIF

MAPA : RENOVATION ET CONSOLIDATION DE LA STATUE DE LA VIERGE A L'ENFANT, DU SOCLE ET DE SON PIEDESTAL.

Fiche signalétique	Coordonnées
Nom de l'entreprise :	
Adresse :	
Ville :	
Code postal :	
Nom de la personne en charge du dossier :	
Téléphone :	
Fax :	
Mail :	

Coordonnées bancaires à compléter et joindre un RIB SVP

Organisme bancaire :	
Code banque	
Code guichet :	
N° de compte	
Clé RIB	
Domiciliation	

Date - Cachet - signature

RENOVATION ET CONSOLIDATION DE LA STATUE DE LA VIERGE A L'ENFANT, DU SOCLE ET DE SON PIEDESTAL.

Critères d'attribution

1/ Coût	60 points
2/ Références et qualifications sur prestations similaires	20 points
3/ Délai	20 points

NB : une visite obligatoire du site doit être effectuée.

L'attestation de visite devra être jointe avec le dossier de remise des offres.

Sur rendez-vous : M. GUIZZARDI : ☎ 04 66 50 68 80 ou ☎ 06 26 31 95 47

Modalité d'obtention du dossier :

A disposition des candidats au service commande publique sur demande écrite :

☎ : 04.66.50.55.88 – 📠 : 04.66.79.42.52 - 📧 : commandepublique@laudunlardoise.fr

Date de publication : 02 juin 2017

Offre :

Date limite de réception des offres : 23 juin 2017 à 12 H

Validité des offres : 90 jours

Offre entièrement rédigée en français & en unité monétaire euros.

Remise des offres :

Sous pli cacheté remis en main propre contre récépissé ou expédié à :

M. Le Maire

MAPA « Rénovation et consolidation de la Statue de la Vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal »

Service commande publique

144, place du 06 Juin 1944
30290 LAUDUN – L'ARDOISE

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHE - DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet du marché –

Les stipulations du présent Cahier de Clauses Particulières (C.C.P.) concernent les travaux de rénovation et de consolidation de la statue de la vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal qui est positionnée à côté de la Chapelle des Pénitents Blancs sur la colline Ste Foy de Laudun-L'Ardoise.

1.2 Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par :

La commune de Laudun-L'Ardoise

Pièces à joindre à la consultation

- DC1, DC2, DC3 documents téléchargeables sur le site Internet http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Extrait KBIS de moins de 6 mois.

II – PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du Marché sont les suivantes :

2.1 Pièces particulières

- Lettre de consultation
- Acte d'engagement (A.E.) comprenant le prix global et la décomposition des prix.
- Présent Cahier de Clauses Particulières (C.C.P.)
- C.I.P. Patrimoine – Qualibat 2183-2112 ou certificats équivalents

2.2 Pièces générales

Les documents applicables sont ceux en vigueur :

Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) applicables aux Marchés Publics de fournitures courantes et services (FCS).

Les pièces générales ne sont pas jointes au marché. Elles sont applicables.

Le titulaire ne pourra se prévaloir, dans l'exercice de sa mission, d'une quelconque ignorance des textes énumérés ci-dessus des lois, décrets, arrêtés règlements, circulaires de tous textes administratifs nationaux ou locaux et d'une manière générale, de tout texte et de toute réglementation intéressant son activité pour l'exécution du présent marché.

Outre les pièces mentionnées dans l'avis d'appel public à concurrence, il est rappelé que la qualification du prestataire, comme son engagement précis sur les délais d'intervention, sont des critères importants pour le choix du candidat titulaire du marché.

III – DESCRIPTIF DES TRAVAUX

TRAVAUX :

- Impossibilité d'accès pour les véhicules. L'installation d'une grue mobile de 19 m sera donc nécessaire pour l'approvisionnement du chantier.

INSTALLATION :

- Transport, montage et démontage d'un échafaudage conforme à la réglementation.
- Evacuation des déchets de chantier et remise en état des lieux.

RESTAURATION DU PIEDESTAL

TRAITEMENT DES ANCIENS ENDUITS

- Décroûtage des parties enduites et dépoussiérage à sec
- Gommage des pierres de taille avec soin afin de ne pas altérer l'ouvrage
- Coulinage des maçonneries pour confortement des fissures, compris façonnage de « nids d'hirondelle » au mortier pour injection par gravité d'un coulis de chaux hydraulique. Compris également le façonnage d'évents.
- Reprise des moulures des corniches, et des pierres des chaînes d'angle
- Changement des pierres abîmées de la corniche, compris goujonnage (scellement au Clavex ou Sikagrout). Taille des pierres neuves suivant le profil de celle en place.
- Façonnage d'une forme de pente au mortier de chaux hydraulique pour recevoir un abbergement zinc à joints debout
Y compris cerclage
- Fabrication et pose du zinc
- Réalisation d'un enduit de type « pierres vues » à base chaux hydraulique et de sables de carrière. Plusieurs échantillons seront soumis à la maîtrise d'ouvrage pour validation de la couleur.
- Fichage des joints des pierres de taille.
- Mise en œuvre d'un traitement hydrofuge respirant sur l'ensemble de l'ouvrage.

RESTAURATION DU SOCLE ET DE LA STATUE

- Gommage de la sculpture et du socle
- Piquage des joints
- Reprise des joints du socle et de la sculpture y compris coulinage sur la sculpture.
- Traitement hydrofuge.

IV- DELAI DE LIVRAISON – PENALITES DE RETARD

Le délai d'exécution est fixé au plus tard au : **13 octobre 2017**

En cas de retard dans l'exécution des travaux imputable au titulaire du marché, il sera appliqué à ce dernier, sans mise en demeure préalable, une pénalité s'élevant à 1/1000ème du montant des travaux par jour de retard.

V- GARANTIE

La durée de garantie technique, pièces et main d'œuvre comprises, est décomptée à partir de sa date de facturation. Cette durée peut être supérieure si le titulaire consent un délai de garantie plus important ; dans ce cas c'est la garantie du titulaire qui s'applique. Toutefois, à l'issue de cette période de garantie technique, le titulaire reste engagé par la garantie légale des vices cachés (article 1641 et suivants du Code civil).

VI – CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures seront à adresser en **double exemplaires** accompagnées **d'un RIB**, si celui-ci n'est pas inscrit dans le **corps de la facture**, à l'**adresse de facturation suivante** :

Mairie
Service comptabilité
144, place du 6 juin 1944
30290 LAUDUN-L'ARDOISE

Le paiement se fera par mandat administratif, 30 jours à réception de facture par le service comptabilité.

Receveur de la commune :

- Trésorerie Publique, 24, avenue de l'Ancyse, 30200 BAGNOLS SUR CEZE

Imputation : PAT 2316 324

VII – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le service courant à la charge du prestataire comprendra :

- l'intervention du personnel qualifié disposant de l'outillage nécessaire à l'ensemble des opérations.
- Le contrôle par un responsable qualifié du bon déroulement de la prestation, de la limitation des nuisances (bruits, poussières), du respect de l'environnement (stockage des approvisionnements ainsi que de l'aire de manœuvre des engins de chantier).

VIII – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client assure normalement l'exploitation de son installation et toutes les prestations qui en découlent autres que celles à la charge du prestataire.

IX- RESILIATION

Résiliation aux torts de l'exploitant

Le Marché peut être résilié aux torts de l'exploitant sans que celui-ci puisse prétendre à une quelconque indemnité notamment dans les cas suivants :

Lorsqu'il n'a pas rempli les obligations d'assurance.

Lorsqu'il ne s'est pas acquitté de ses engagements dans les délais prévus.

Lorsqu'il s'est livré à l'occasion de son marché à des actes frauduleux portant sur la nature, la qualité ou la quantité des prestations.

Dans le cas où après mise en demeure et application des pénalités contractuelles, il refuse de produire les documents notamment techniques permettant à la commune d'exercer son pouvoir de contrôle ou si les renseignements fournis dans ces documents sont manifestement et volontairement erronés.

D'une façon générale lorsqu'il a commis une faute grave dans l'exécution de ses prestations.

La décision de résiliation ne peut intervenir qu'après que l'exploitant ait été informé de la sanction envisagée et invité à présenter ses observations dans un délai de 15 jours.

Résiliation par le titulaire

Le titulaire aura la possibilité de résilier le présent contrat en cas de non paiement des sommes dues.

Le Marché peut être résilié par le titulaire mais sans qu'il puisse prétendre à une indemnité en cas d'événement ne provenant pas de son fait et qui rendrait impossible l'exécution du Marché.

Dépôt de bilan et redressement judiciaire

En cas de dépôt de bilan, de mise en observation et mise en redressement judiciaire de l'entreprise, la résiliation est prononcée après mise en demeure sauf si dans le mois qui suit la décision de justice intervenue, la commune décide de poursuivre le marché.

Résiliation par le Maître d'ouvrage

Le Maître d'ouvrage aura la possibilité de résilier le présent contrat en cas de défaillance de l'établissement.

Destruction totale ou partielle du fait de phénomènes naturels, fait de guerre ou d'émeute, incendie ou explosion.

Impossibilité d'assurer la sécurité du public et/ou des agents travaillant sur le site, après avis d'un bureau de contrôle agréé ou de la commission de sécurité compétente.

Le Maître d'ouvrage notifiera à l'entrepreneur sa décision dans un délai de 15 jours ; l'entrepreneur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité de rupture de contrat.

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACTE D'ENGAGEMENT¹

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

- Objet de la consultation :

**MAPA 1707 – MARCHÉ A BONS DE COMMANDE –
RENOVATION ET CONSOLIDATION DE
LA STATUE DE LA VIERGE A L'ENFANT, DU SOCLE ET DE SON PIEDESTAL.**

- Code CPV principal :
- Cet acte d'engagement correspond à l'ensemble du marché public.

B - Engagement du candidat.

B1 - Identification et engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCP joint :
- CCTP joint
- Autres :

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC³ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance (article 87 du code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

³ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B5 - Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

Le marché est conclu à compter de la date de notification suivant le calendrier établi, date qui ne saurait excéder le 03 octobre 2017.

B6 - Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est de 90 jours.

B7 - Origine et part des fournitures :

L'offre présentée au titre du présent marché public ou accord-cadre contient des fournitures en provenance de :
(Cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage.)

- Pays de l'Union européenne, France comprise : %.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) : %.
- Autre : %.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

M. Le Maire
MAIRIE DE LAUDUN-L'ARDOISE
144 place du 6 juin 1944
30290 Laudun-L'Ardoise
Tél. : 04 66 50 55 50 – Fax : 04 66 79 42 52

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Philippe PÉCOUT - Maire

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Renseignements techniques : Tél 04 66 50 68 83 (M. Bruno GUIZZARDI)
Renseignements administratifs : Tél 04 66 50 55 88 (Service Commande publique)

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Le receveur de la commune : TRESORERIE PRINCIPALE
24, avenue de l'Ancyse
30200 BAGNOLS SUR CEZE

- **Imputation budgétaire : PAT 2316 324**

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
 Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
 Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;
 Autres annexes (A préciser) ;

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par arrêté en date du 18 avril 2014

A Laudun-l'Ardoise, le

**Pour le Maire,
L'adjoint chargé des finances et
des marchés publics
Gérard PRIVAT**



Commune de LAUDUN-L'ARDOISE

Mairie de Laudun-L'Ardoise

Service Commande Publique

144 place du 6 juin 1944 - 30290 LAUDUN-L'ARDOISE

☎ 04.66.50.55 88

✉ : commandepublique@laudunlardoise.fr

CERTIFICAT DE VISITE

Date : _____ /2017

Le maître d'ouvrage : Mairie de Laudun - L'Ardoise

Représentée par Bruno GUIZZARDI ☎ 06 26 31 95 47

Certifie que,

L'entreprise

Représentée par

A bien effectué la visite des lieux au sujet du marché en cours de consultation :

Appel d'offre N°1707 : Rénovation et consolidation de la statue de la vierge à l'enfant, du socle et de son piédestal

Signatures & Noms :

La Collectivité,

L'Entreprise,